

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 MAI 2010**

Délibération
n° 2010.05.067

**Interreg - Projet
Climatlantic :
création d'un comité
de suivi et
désignation des
membres**

LE VINGT SEPT MAI DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mai 2010**

Secrétaire de séance : Françoise LAMANT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Catherine DESCHAMPS à Michel BRONCY, Janine GUINANDIE à Philippe LAVAUD, Maurice HARDY à Patrick BOUTON, Cyrille NICOLAS à Nadine GUILLET

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Catherine PEREZ par Redwan LOUHMADI, Frédéric SARDIN par Anissa ACHARKI

Excusé(s) :

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : Monsieur le Président

INTERREG - PROJET CLIMATLANTIC : CREATION D'UN COMITE DE SUIVI ET DESIGNATION DES MEMBRES

CLIMATLANTIC est un projet européen d'une durée de 30 mois, dont la réalisation doit permettre de créer une stratégie atlantique partagée pour lutter contre le changement climatique en s'appuyant sur les thèmes fédérateurs d'actions suivants : énergie, déplacements, sensibilisation, gouvernance territoriale. Ce projet est complémentaire du Plan Climat du GrandAngoulême, dont il permettra de renforcer l'action et sera piloté par Eixo Atlantico.

Les partenaires sont : Agência Portuguesa do Ambiente (agence portugaise de l'environnement),
Conselleria de Medio Ambiente, Xunta de Galicia (Ministère de l'environnement de la région de Galice),
Deputacion de Ourense (organisation réunissant plusieurs communes de l'agglomération d'Ourense – Espagne),
South East Regional Authority (autorité régionale pour les services publics - Irlande),
Merseytravel (agence régionale pour l'environnement - Royaume-Uni),
communauté d'agglomération de Quimper.

Le projet a été officiellement lancé lors d'une rencontre le 6 mai 2010 à Saint-Jacques de Compostelle.

Son coût global, tous partenaires confondus, s'élève à 2.070.887 €.

Le GrandAngoulême s'est engagé sur un montant de dépenses de 200 000 € sur la durée totale du projet (dépenses de fonctionnement ou de petit équipement) finançables à 65 % dans le cadre du programme INTERREG, soit 130 000 €. Le coût net pour le GrandAngoulême est donc de 70 000 €.

Les dépenses sont pour la plupart déjà identifiées ou programmées pour le GrandAngoulême et concourent à la démarche mise en œuvre dans le cadre du Contrat Local Initiatives Climat et se concentrent sur le champ de la mobilité :

- AUTO-PARTAGE : développement des véhicules en temps partagé
- NOUVELLES MOBILITES : amplification de l'action carapattes, mise en place de PDE (Plan de déplacement d'entreprise), développement d'une politique cyclable
- ECOCONDUITE : actions comprenant des sessions d'information et de formation, des démonstrations.

Sur les autres champs des groupes de travail (gouvernance territoriale, changements de comportements, énergie), des actions peuvent être réalisées sur des :

- Outils de sensibilisation au changement climatique : journées climat, exposition, film,
- Etudes de potentialités de développement des énergies renouvelables,
- Actions environnementales dans le cadre d'opérations d'aménagement (AEU).

Afin d'assurer un suivi optimal et transversal de ce projet, il convient de créer un comité de suivi, qui pourrait se réunir une à deux fois par an, composé de deux représentants de chacune des commissions thématiques suivantes : environnement, aménagement du territoire et développement économique.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 22 avril 2010,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 27 avril 2010,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 28 avril 2010,

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 4 mai 2010,

Je vous propose :

DE CREER le comité de suivi du projet Climatlantic.

DE DESIGNER les délégués communautaires suivants au comité de suivi du projet Climatlantic :

- Environnement : Mme Françoise COUTANT et M. Jacky BONNET,
- Aménagement du territoire : MM. Bertrand MAGNANON et Rachid RAHMANI,
- Développement économique : MM. Yves BRION et Didier LOUIS.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 02 juin 2010	<u>Affiché le :</u> 02 juin 2010